

COMMUNIQUE DE PRESSE

20 novembre 2019

LES TRAVAUX DE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE EGALEMENT IMPACTES A LA SUITE DES INTEMPERIES DU 14 NOVEMBRE

Le Syndicat ADN mène actuellement de nombreux chantiers de déploiement de fibre optique en Ardèche et Drôme qu'il a confié à 5 groupements d'entreprises.

Dans la journée du jeudi 14 novembre, un épisode neigeux de très forte intensité a causé d'importants dégâts sur l'ensemble des réseaux électriques et téléphoniques.

Il convient de rappeler que le déploiement du réseau public ADN utilise les poteaux supports de ces réseaux pour 60 % des linéaires.

Ces réseaux étant fortement touchés sur le centre et le nord des deux départements, le déploiement de la fibre est impacté à double titre :

- > D'une part du fait du caractère exceptionnel des intempéries (neige collante) et des chutes de branches, certains tronçons de fibre ont subi des dégâts. L'évaluation des impacts est en cours. Le Syndicat procèdera à la remise en état de son réseau au plus vite.
- > D'autre part, de nombreux poteaux ont été cassés et, dans ce cas, le Syndicat est tributaire des deux gestionnaires de réseaux (Enedis et Orange) pour leur remise en état avec un calendrier qui reste à définir.

10 poches de déploiement représentant au total 20 000 lignes de fibre optique sont plus particulièrement impactées.

Certaines devaient prochainement passer en ouverture commerciale.

Le Syndicat est en relation étroite et permanente avec Enedis et Orange pour échanger sur les délais de rétablissement et coordonner les actions de chacun au mieux pour que les services publics soient rétablis au plus vite.

ADN communiquera dans les prochains jours un état de la situation aux collectivités locales dont les territoires ont été les plus fortement touchés avec, le cas échéant, un premier impact calendaire pour la reprise des études ou des travaux déjà engagés.